

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE: 54 route nationale Mail: mairie.laflamengrie@wanadoo.fr

02260 LA FLAMENGRIE Site internet : www.laflamengrie.fr

Tel: 03 23 97 26 21 Fax: 03 23 97 33 50 Facebook: Mairie Flamengrie

HORAIRE D'OUVERURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

PERMANENCE DU MAIRE: M. Jean FOURDRIGNIER

Chaque jour ouvrable entre 11 heures et 12 heures ou sur rendez-vous le mercredi de 17H00 à 19H00

Tel: 06 87 14 77 33 E-mail: maire.laflamengrie@orange.fr

PERMANENCE DES ADJOINTS: Sur rendez-vous

Pierre ALLONSIUS Tel: 06 37 94 10 65 E-mail: allonsius.pierre@gmail.com

Les lundi, mercredi, vendredi de 10H00 à 12H00

Marie DETERME Tel: 07 68 17 09 56 E-mail: haiebergere@free.fr

Les mardi, jeudi 10H00 à 12H00

Stéphane CUISSET Tel: 06 40 26 81 43 E-mail : stephanecuisset02@gmail.com

A convenir

SOMMAIRE

Page 3 Edito de M. Le Maire

Page 4 Cérémonies Pierre d'Haudroy et 11 novembre

Page 5 Mot du 1er adjoint

Page 6 Aménagement du terrain multisports & ascenseur a la mairie

Page 7 Réveils des associations,

Page 8 Les Délibérations d'Antan

Page 9 La vie du groupe scolaire

Page 16 Recensement

Page 17 Animation Tac-Tic Animation

Page 18 Nouvelle Activité

Page 19 Info sur les gardes de médecine générale / colis de noël

Page 20 Etat civil / jeu de société

Page 21 Commission extra municipale

Page 22 CR réunion de Conseil Municipal du 17 octobre 2022

Page 26 Délibérations du conseil municipal du 19 décembre 2022

Page 27 Agenda 2023

Page 28 Infos utiles

L'EDITO DE MONSIEUR LE MAIRE



Chères Flamengroises, Chers Flamengrois,

L'année 2023 est arrivée pour laquelle je vous présente mes vœux les meilleurs.

Oubliée 2022 qui nous a enfin permis, mon équipe Municipale et moi-même d'engager des travaux après presque 2 ans d'immobilisme dû à la pandémie.

Nous sommes heureux aujourd'hui d'avoir pu mener à bien les projets les plus importants comme l'équipement du Terrain de Sports ainsi que son accès à partir du Groupe Scolaire et l'installation de l'Ascenseur en Mairie.

D'autres projets de moindre envergure mais qui doivent amener du confort à chacun au quotidien, comme la confection d'une bande piétonnière Rue des Fidèles et Rue Gribout, l'installation d'une Antenne par T.D.F. qui permettra d'effacer la « zone blanche » dans le Centre et les différents travaux qui vous sont présentés au fil de l'année dans ces pages.

Et côté animation, c'est l'année où l'on a pu réunir à nouveau les « Aînés » autour d'un repas, ce fût le retour de la Fête et de la Brocante, du

Repas Républicain du 14 Juillet comme le Repas de St Eloi.

C'est également l'année où le Groupe Scolaire a pu reprendre ses sorties et l'Association des Parents d'Elèves ses diverses animations avec une très belle Fête de fin d'année scolaire.

Et en ce début d'année, je tiens à remercier le Personnel Communal pour le travail effectué au quotidien ainsi que les Associations qui ont

repris leurs activités pour animer le Village.

Quant aux projets pour 2023, nous sommes entrain de monter les dossiers pour obtenir des subventions pour des travaux d'économie d'énergie à la Mairie, le passage au Led d'une lère partie de l'éclairage public, l'agrandissement du Colombarium, pour des équipements complémentaires au Terrain de Sport pour les plus petits et enfin pour le financement de la Vidéoprotection pour laquelle l'agrément nous a été délivré.

Enfin, je vous annonce qu'avec mon Conseil Municipal, nous serons heureux de vous recevoir le Vendredi 6 Janvier à 19h00 dans la Salle des

Fêtes pour la traditionnelle cérémonie d'échanges des Vœux.

Je vous renouvelle ici mes vœux les plus chaleureux de santé et de bonheur pour cette nouvelle Année dans l'attente de vous retrouver le 6 Janvier.

Jean FOURDRIGNIER.



COMMEMORATIONS



Cérémonie de la Pierre d'Haudroy le 6 novembre et commémoration du 11 novembre











MOT DE PIERRE ALLONSIUS

Le mot du premier adjoint :

Je viens vers vous pour vous communiquer des informations concernant les travaux et améliorations dans notre commune.

Le gros chantier de fin d'année est la finition de l'accès au terrain de sport par la passerelle. Tout sera fini, circuit PMR, chemin devant les écoles. Il sera désormais bien agréable d'accéder aux éléments sportifs et installations diverses en toute sécurité.

On peut remercier l'entreprise locale pour les travaux accomplis. Les employés communaux ont repeint la salle des mariages. Ils vont maintenant rafraîchir la salle des fêtes durant l'hiver.

L'ascenseur est en fonction. Le premier étage sera aménagé par des nouveaux bureaux, ainsi qu'un local recevant le matériel de vidéo protection.

Les plus grosses dépenses auront été la réfection de la borne du nord et du gros cerisier.

Nous avons effectué une tournée nocturne afin de vérifier les lampadaires (fonctionnement et éventuels besoins de rajouts).

Par souci d'économie, un état des lieux des réglages des installations de chauffage des bâtiment communaux a été réalisé afin de réduire les frais.

Enfin comme chaque année, à cette période, je demande à tous les riverains d'effectuer la taille des haies. Pour faciliter l'accès aux chemins de randonnées, l'entretien des haies et des talus est également demandé, sans s'approprier du bois d'autrui.

Je reste à votre disposition ou à votre écoute.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.



Pierre ALLONSIUS 1 er adjoint

AMENAGEMENT DU TERRAIN MULTISPORTS & ASCENCEUR À LA MAIRIE











REVEILS DES ASSOCIATIONS

Deux associations sont sortis de leur sommeil afin de pouvoir reprendre leurs activités :

- Diamond Dance
- La Flam' en Sport

Diamond Dance avait mis son activité en sommeil suite à la pandémie de la covid et aux restrictions de pratique avec le protocole sanitaire. L'association a tenu son AG le 18 octobre, et au vu de la demande a pu reprendre son activité sur La Flamengrie mais également sur Buironfosse.





L'association La Flam' en sport qui était en sommeil depuis plusieurs années, a elle aussi repris une activité. Cette association regroupait à sa création la pratique du football, de la gym, du tennis, du tennis du table. Elle propose désormais une activité de marche collective.

Information:

Monique Lequy 06 81 29 34 21 lére marche le samedi 14 janvier à 9H30, rendez-vous au parking de la salle des fêtes

LES DÉLIBERATIONS D'ANTAN

16/02/1812 Ce jourdh'ui 16 février 1812, le conseil municipal de la commune de la Flamengrie, après avoir été convoqué par le maire de ladite commune extraordinairement en vertu d'un arrêté de Monsieur le Préfet de l'Aisne en date du 13 janvier 1812 pour délibérer sur la nomination d'un garde champêtre dont la place est vacante à cause de la destitution de Jacques CERCELIER.

Vu l'urgence de pourvoir à son remplacement, s'est présenté par devant nous le nommé DEBOUZIE Jean-Louis, ex militaire réformé, demeurant à la commune de Mondrepuis. Il s'est engagé envers la commune de ce jour et continuer jusqu'à l'expiration de l'année 1812 à raison de deux cents francs par année. Ladite somme de deux cents francs lui sera payée par trimestre par le percepteur de la commune. Quant à sa réception et enregistrement de son acte, les frais seront à sa charge. Lequel après avoir accepté et consenti aux conditions ci-dessus a promis de veiller soigneusement à la conservation de toutes les productions de telles espèces que se soit assis sur le terroir de ladite commune, excepté les parties de bois qui se trouvent, dont la surveillance est confiée à des gardes particuliers et leurs salaires payés par les propriétaires desdits bois.

Est obligé aussi ledit DEBOUZIE de surveiller à la conservations des chemins et terrains communaux, surtout aux anticipations qui le commettent sur ceux-ci, d'en avertir aussitôt le maire ou l'adjoint pour être pris telle mesure de police qu'il conviendra et aussi faire tous les messages relatifs à la mairie lorsqu'il en sera requis et de se conformer à tous égards aux lois et règles établies et à ceux qui pourraient s'établir dans l'Empire français.

C'est à quoi il a consenti sous peine de destitution et de plus grande peine s'il y a lieu.

Expédition de la présente sera délivrée audit sieur DEBOUZIE qui après l'avoir fait enregistrer sera présentée à Monsieur le sous-Préfet de l'arrondissement de Vervins pour y mettre son approbation.

04/05/1812 Ce jourdh'ui 4 mai 1812, le conseil municipal de la commune de la Flamengrie étant assemblé au lieu ordinaire de tenir ses séances, après avoir reconnu qu'il existait un ancien petit bâtiment bâti en bois, couvert en paille servant ci-devant de fournil au presbytère de ladite commune, lequel est tombé en ruines et ayant considéré qu'il était préjudiciable de le rétablir dans l'endroit où il est posté, ont d'un commun accord, délibéré qu'il serait vendu à démolir au public et que le prix de la vente serait employé à construire un four dans une des places dudit presbytère écher en général toute personne qui pourrait s'y trouver.

LA VIE DU GROUPE SCOLAIRE

La semaine du goût en petite section

Pendant la semaine du 10 au 16 octobre a eu lieu la semaine du goût.

Nous avons travaillé autour des fruits de couleur.

Lundi étant le jour de la photo de classe nous avons découvert le projet autour d'activités ludiques.

Puis, à chaque jour correspondait une couleur.

Mardi le rouge, jeudi le jaune et vendredi le vert.

Mardi nous avons donc vu les fruits de couleur rouge. Nous avons nommé ceux que nous connaissions : la pomme, le raisin, la tomate et il y a un fruit dont nous ne savions pas le nom : la prune. En coupant les fruits nous avons remarqué qu'il y avait quelque chose à l'intérieur. Certains camarades nous ont dit que c'était un pépin. Maîtresse nous a dit qu'à l'intérieur de la prune c'était un noyau. Ensuite, nous sommes passés à la dégustation des fruits.



MARDI ROUGE









Jeudi, nous avons découvert les fruits jaunes.

Nous les connaissions presque tous, il ne nous manquait que le kiwi jaune !

Nous avons commencé la dégustation en évoquant le goût des fruits : est-ce sucré
ou salé ? Puis certains camarades ont eu la surprise de découvrir un autre goût :
l'acide avec le citron... Les copains et les copines nous ont bien fait rire en le goûtant
ils avaient des têtes rigolotes, ils faisaient des grimaces!





JEUDI JAUNE

VENDREDI VERT

Vendredi, nous avons découvert les fruits verts.

Nous les connaissions également presque tous. Nous avons touché les fruits pour découvrir leur texture : doux, lisse... Nous avons aussi découvert un fruit inconnu : la mangue ! Elle réunit les trois couleurs vues cette semaine : rouge et verte à l'extérieur. Et surprise ! C'est un fruit farceur, l'intérieur est jaune !

Les camarades des classes de MS/GS de Mme EGOT et de GS/CP de Mme MOREAU sont venus nous rejoindre pour un grand goûter, ils ont travaillé sur le chocolat et ont amené un brownie et un marbré. Nous leur avions préparé une grande salade de fruits!







Dans le cadre des Enfants du Patrimoine / journée du Patrimoine, les élèves de la classe de CE2 se sont rendus le 16 septembre 2022 au pied de la Basilique de Saint Quentin où des fouilles archéologiques ont lieu. Ils ont pu observer archéologues et scientifiques mettre à jour des vestiges du Moyen Âge principalement la découverte de tombe et de squelette. Les élèves ont été très impressionnés

Puis ce fut leur tour de se mettre dans la peau de petits archéologues grâce à un atelier mis en place au sein de l hôtel de ville.













Pour la semaine du goût, le pâtissier chocolatier de La Capelle, M. Fourrez est venu à l'école.

Avec les MS / GS et les CE2 / CM1, il nous a montrés comment faire des sucettes en chocolat. Avec un pochoir, nous avons rempli des moules, nous avons mis les bâtons et nous les avons laissés refroidir. Ensuite, nous avons dégusté les sucettes : c'était délicieux !





La classe des GS / CP



Le 16 septembre 2022, la classe des CE2-CM1 est Sissonne pour allée à découvrir le patrimoine naturel. Au programme : capture d'insectes. dans promenade Sissonne et discussions animaux les sur chouettes des clochers. hirondelles et chauvessouris. C'était très instructif!

La classe des CM1/CM2

1) La journée « enfants du patrimoine »





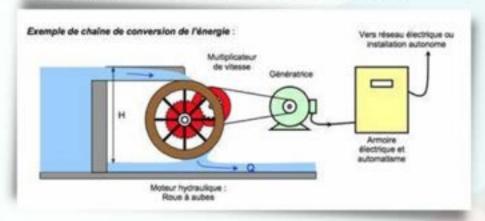
Dans le cadre de la journée « enfants du patrimoine », les élèves de CM1/CM2 se sont rendus le Vendredi, 23 Septembre près de Ribemont à Lucy pour visiter le moulin.

Ils ont pu découvrir les différents fonctionnements d'un moulin : fabrication de la farine, fabrication de l'électricité. Ce moulin a été également une filature. Aujourd'hui il produit de l'électricité qui sert à chauffer la bâtisse.





Ce moulin a besoin d'eau pour pouvoir fonctionner. Simon ouvre les vannes pour que la force de l'eau fasse fonctionner les turbines.



2) Semaine du goût

Dans le cadre de la semaine du goût, les élèves de CM1/CM2 sont allés visiter la fromagerie à la ferme de la Fontaine Orion à Haution le 13 Octobre. Ils ont ainsi vu comment on fabriquait le maroilles.





Après avoir mis de la présure dans le lait, celui-ci est mélangé puis on remplit les moules avec le caillé.





Le fromage est affiné dans des caves : il est brossé avec de l'eau salée puis retourné plusieurs fois.

Le meilleur moment : la dégustation du maroilles !

En classe, nous avons aussi découvert toutes sortes de fromages : au lait de vache, de brebis, de chèvre et de bufflonne.



Page 14

14 élèves de l'école (du CP au CM1) vont participer au projet DEMOS et apprendre un instrument de musique (violon ou violoncelle) à compter du 3 Janvier 2023 et ce durant trois ans. A la fin de leur apprentissage, ils iront jouer à la philharmonie de Paris avec les six autres groupes de la Thiérache du centre.



LES CADEAUX DE LA COMMUNE AUX ENFANTS DU GROUPE SCOLAIRE

La commune a offert aux enfants du groupe scolaire une boite à gouter, ce cadeau vient compléter la gourde offerte par l'association des parents d'élèves.





RECENSEMENT

Les habitants de la commune seront visités par Fany Thiefaine et Angélique Bertaux à partir du 20 janvier pour effectuer le recensement, merci de leur accorder votre attention et un bon accueil.





ANIMATIONS PARENTS-ENFANTS



Les ateliers parents-enfants de Tac-Tic auront désormais lieu le 1er mercredi du mois dans la matinée.

Bientôt à la Flamengrie, la Chtite location va ouvrir ces portes. Vous pourrez vous renseigner sur le site airbnb.

Merci beaucoup pour votre implication dans ce projet Madame Dehenry Evelyne et Monsieur Dehenry François

NOUVELLE ACTIVITÉ

M.Daubard, l'ancien boulanger du village, a repris une activité de réalisation de pâtisserie sur commande : La Croquandise







ET VOUS AVEZ TOUJOURS LES CANELÉS BENOIST!



GARDES DE MEDECINE GENERALE

A compter du 1er janvier 2023, les permanences médicales NE SERONT PLUS ASSUREES A l'HOPITAL DE VERVINS, mais au cabinet médical du médecin de garde.

Toute personne souhaitant consulter le médecin de garde devra au préalable avoir contacté le **SAMU centre 15.**



DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

Les membres du Conseil Municipal ont distribué les colis aux 124 aînés du village ayant plus de 70 ans. Un colis composé de plusieurs produits festifs qui a ravi les bénéficiaires!





ETAT CIVIL

NAISSANCES



DEMORGNY Gabin né à Fourmies le 06/10/2022 GLASTRE Romy née à Fourmies le 25/10/2022 VERCAUTEREN Hector né à Maubeuge le 20/11/2022

La commune félicite les heureux parents!!

DECES



JUSTE épouse PALADE Marie-Claude le 30/11/2022 PRISSETTE Odette le 10/11/2022

La commune présente ses sincères condoléances à la famille et aux proches des défunts.

NB: Les informations d'état civil, ont été autorisées par les personnes elles-mêmes ou leur famille.

JEU DE SOCIETE

La commune est présente dans la réalisation du jeu de société Circino la chasse aux trésors, destination Aisne.

Ce jeu de société présente les trésors de 36 communes axonaises, une commande de 20 jeux a été réalisé à destination du groupe scolaire. Vous pouvez vous renseigner sur www.creacomgames.com pour

trouver les points de vente.





COMISSION EXTRA-MUNICIPALE

Commission extra-municipale Nature-Environnement-Agriculture-Ecocitoyenneté.

Plusieurs d'entre vous se sont portés volontaires pour venir réfléchir sur le thème de la nature, l'environnement, l'agriculture et l'écocitoyenneté. La commission extra-municipale a donc pu se mettre en route et s'est réunie 4 fois depuis sa création. Voici les derniers comptes-rendus de ces différents rassemblements. Nous remercions toutes les personnes qui se sont engagées dans cette démarche.

Bien cordialement! Agnès Rousseaux

Troisième réunion: 6/10/2022

<u>Présents</u>: Agnès Rousseaux, Pierre Allonsius, Jean Fourdrignier, Victoria Bonduel, Etienne Falentin, Francis Heuclin.

Absents: Quentin Vandenbroecke, Hubert Dupont.

La séance est ouverte à 18h30

Ebauche d'une charte du bien vivre ensemble.

La réunion se termine à 20h.

Quatrième réunion : 24/11/2022

Présents : Agnès Rousseaux, Pierre Allonsius, Francis Heuclin, Victoria Bonduel Excusés : Jean Fourdrignier, Etienne Falentin, Quentin Vandenbroecke

Absent: Hubert Dupont

Secrétaire de séance : Pierre Allonsius, la séance est ouverte à 18h30. Objectifs de la séance : continuer l'élaboration de la charte. Lecture de quelques éléments de la charte.

Avis demandé à Victoria : trop de reproches à l'intérieur du monde agricole, Francis trouve que les exploitants doivent trop se justifier de leurs professions par rapport aux autres professionnels et habitants. On pourrait rééquilibrer davantage.

Relecture du préambule :

Quelques modifications sont apportées : supprimer quelques phrases et changer certains mots pour une meilleure compréhension par tout le monde.

Lecture des engagements :

Suppression de quelques phrases également et modifications. Les engagements des trois parties sont aménagés au mieux. Une première présentation de la charte sera soumise au prochain conseil municipal.

La séance est levée à 20h.

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2022

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 17 OCTOBRE 2022 DANS LA SALLE DE REUNION DE LA MAIRIE A 19 H 30

<u>Etaient présents</u>: Sandrine HEUCLIN, Jean-Patrice LEJEUNE, Agnès ROUSSEAUX, Marie DETERME, Jean FOURDRIGNIER, Pierre ALLONSIUS, Jean-Noël BERTRAND, Stéphane CUISSET, Odile CAPLAIN, Monique LEQUY, Delphine SAVAREUX, Alain THIEFAINE

Absents excusés: Jean-Charles COUPEZ, Isabelle LEJEUNE, Vanessa DELCOUR

Jean-Charles Coupez a donné pouvoir à Stéphane Cuisset et Isabelle Lejeune a donné pouvoir à Marie Determe.

Le quorum étant atteint, le Maire, Jean Fourdrignier ouvre la séance

Nomination d'une secrétaire de séance : Marie Determe a été désignée secrétaire de séance.

Adoption du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 16 août 2022:

Le maire rappelle les nouvelles mesures en ce qui concerne la publication des procès verbaux. Ceux-ci ne peuvent être publiés que le lendemain de la réunion qui a permis leur adoption.

Le P.V. du 16 août 2022 est adopté à l'unanimité des membres présents. Il sera affiché et publié sur le site de la commune demain.

<u>Délibération concernant la demande subvention à l'USEDA</u> pour la rénovation des SHP en LEDS sur la RN2

Monsieur le Maire explique à l'ensemble des conseillers qu'à partir du l' janvier 2023, la commune devra payer l'intégralité des consommations électriques concernant l'éclairage public. Jusqu'au 31 décembre 2022, nous réglons l'électricité à l'USEDA sous forme de forfait. A ce jour et compte-tenu des augmentations prévues en ce qui concerne ces consommations, il semble judicieux de prévoir dès à présent le remplacement des« sodium haute pression » qui consomment beaucoup par des leds qui sont beaucoup moins énergivores. Pour l'instant et compte-tenu du prix des travaux, seule la RN2 serait concernée. Il y a actuellement sur cette voie 28 SHP à 150 W et 4 SHP à 100 W.

Contact a été pris avec les services de l'USEDA qui prévoit une très forte augmentation du prix de l'électricité pour l'année 2023. Peut-être jusqu'à+ 2 fois½.

Le montant total de cette opération s'élève à 30 496.78 € HT. Nous pourrions bénéficier d'une subvention USEDA de 13 208.35 € HT. Reste à charge pour la commune 17 255.42 € HT. Cette somme serait inscrite au BP 2023.

Pierre Allonsius: souhaite que les membres de la commission des travaux fassent le tour du village afin de répertorier les endroits de la commune où l'éclairage public n'est pas suffisant ou à l'inverse en trop grand nombre. Rendez-vous est pris pour le jeudi 20 octobre à 19 h.

Précision: 138 points lumineux installés dans la commune. D'autre part, à compter du 1" janvier 2023, la commune devrait disposer d'une horloge qui permettrait de régler les heures d'allumage et d'extinction des lampadaires.

Il n'y a plus de question, la délibération est adoptée à l'unanimité et Monsieur le Maire est chargé de faire le nécessaire auprès des services de l'USEDA pour l'obtention de la subvention

Questions diverses

<u>Participation citoyenne</u>: à ce jour, le dossier est toujours en attente, Monsieur le Maire a fait plusieurs rappels mais sans succès.

Point sur le dossier« Achat du terrain »: Présenté par Pierre Allonsius.

Monsieur le Maire sort de la salle de réunion. Pierre rappelle qu'il a eu 3 estimations:

- Domaine
- Indivision
- Notaire (Maître Flamant)

Compte-tenu de la grande différence entre les services du Domaine et les deux autres, Il a demandé l'avis de Monsieur le Sous-Préfet qui lui a conseillé de faire une nouvelle demande d'estimation auprès des services du Domaine. La requête a été faite et les services concernés reconnaissent un problème mais leur façon de calculer n'étant pas la même que le notaire, ils ne veulent pas faire une nouvelle évaluation. Cela pourra être fait au printemps 2023. Pierre a pris contact avec le correspondant de l'indivision qui accepte d'attendre. Donc toujours en attente.

Décorations de Noël: présenté par Jean Fourdrignier

Au regard des problèmes actuels concernant les consommations électriques, le maire pose la question à savoir s'il est judicieux d'installer ces décorations en sachant que nous allons consommer beaucoup d'électricité. Certes jusqu'au 31 décembre, notre facture ne sera pas plus élevée (forfait) mais vis-à-vis des habitants de la commune à qui il est demandé de réduire leurs consommations électriques, cela pourrait peut-être paraître indécent.

A la place nous pourrions peut-être installer des sapins avec des guirlandes solaires, ce qui pourrait faire fête de fin d'année.

L'idée est retenue à l'unanimité et des sapins seront installés sur la place de la mairie, et dans les hameaux. Stéphane va regarder pour l'achat de guirlandes solaires.

Colis de fin d'année pour les aînés : présenté par Marie Determe

Comme l'an passé, elle a comparé les différentes propositions faites par les Maisons spécialisés du Périgord entre-autres. Elle n'a reçu qu'un colis test de la Maison« Ducs de Gascogne» qu'elle présente aux membres du conseil. Un certain nombre de conseillers municipaux (commission sociale) ont vu le colis avant sa présentation d'aujourd'hui car il fallait commander avant le 15 octobre pour bénéficier de la proposition de prix. Tous les membres du conseil sont d'accord avec le choix qui a été fait, tant au niveau des produits proposés, du prix et de la présentation.

En ce qui concerne le cadeau pour les Enfants de l'école, elle avait envie de faire offrir une gourde mais c'est le cadeau que va donner l'APE. Donc qui a une idée.

Odile: pourquoi pas un sac à goûter qui pourrait tout à fait compléter la gourde. Idée acceptée à l'unanimité.

Marie est chargée d'effectuer la recherche.

Prégaration B.P. 2023:

Jean a déjà réfléchi aux futurs investissements qui pourraient être faits en 2023, mais il demande à l'ensemble des conseillers de réfléchir sur de futurs investissements en sachant que toutes les propositions ne pourront pas être retenus pour 2023, mais elles seront toutes étudiées en réunion de conseil.

- Extension du colombarium : 1 devis a été établi pour un montant de 7 200 € HT pour 12 cases
- + 2 000 € d'installation (à voir avec le service technique)

Pierre précise qu'il y a actuellement de plus en plus d'installation de « cavurne », ce qui correspond à une place au cimetière mais avec un caveau plus petit qui contient une ou plusieurs urnes.

- Aménagement des bureaux de la mairie à l'étage. Installation de l'ascenseur avant la fin de l'année, ce qui permettrait de réaménager le secrétariat, le bureau du maire et des adjoints à l'étage pour plus de place. Sera à revoir: les lignes électriques, téléphoniques, le mobilier (pourrait être du reconditionné).
- Changement des fenêtres de la mairie et d'une partie de l'école (ancien bâtiment). Quand il y a de fortes pluies, l'eau rentre dans les bureaux, aucune étanchéité et isolation. Un devis a été demandé pour 39 fenêtres sans volet pour la mairie mais avec un vitrage particulier pour le soleil. Les fenêtres de l'école sont équipées de volets. D'autre part un diagnostic va être demandé au spécialiste« économie d'énergie» du PETR.
- Installation de jeux pour les Petits au terrain de sports. Pour faire suite à l'installation du citystade et du Pump-track, il serait judicieux d'installer quelques jeux pour les plus-petits.
- Achat d'une tractopelle: Pierre en a trouvé 1 d'occasion au prix de 25 000 €. Pour l'instant, il attend la réponse du vendeur qui doit revoir l'équipement de ce matériel. Il est vrai que cet achat permettrait à la commune d'être autonome lors des coulées de boue de plus en plus nombreuses et qui coûtent cher. 70 € de l'heure pour le nettoyage des rues-donc tout dépend de l'étendue des dégâts...
- Réfection du Pont Saint-Martin: pour donner suite à la visite de spécialistes et à la réception du« carnet de santé», ce pont est actuellement interdit au+ de 3 T 5 mais risque d'être fermé complétement à la circulation. Le Maire a rendez-vous avec la direction de l' ADICA afin de connaître le verdict final et le coût de la réparation ou de la réfection totale.

A titre d'information :

L'antenne TDF a été installée et un deuxième opérateur s'est déjà positionné pour son installation qui devrait se faire très rapidement. Il s'agit de FREE qui a fait parvenir un dossier en mairie.

Les vœux du maire devraient avoir lieu le vendredi 6 janvier 2023

La parole est donnée à Pierre qui fait un point sur les travaux actuels

- Tous les chemins ont été réhabilités et sont actuellement praticables.
- Les cimetières sont tous très bien entretenus et très propres
- Le city-stade et le Pump-track sont en fonction depuis la semaine dernière à la grande joie des enfants petits et grands
- · La passerelle a été posée partiellement aujourd'hui... nous attendons la suite
- Le personnel du service technique va procéder au rafraîchissement de la salle des fêtes

La parole est donnée à Stéphane :

 Achat des jeux circino (jeu qui consiste à trouver des trésors : à la Flamengrie... Pierre d'Haudroy)

Tout le monde est d'accord pour en offrir à l'école à raison de 4 jeux par classe« primaire»

- Monique souhaite créer un club de marche; elle a contacté Norbert Dupont qui est tout à fait d'accord pour que la Flamme en Sport soit reprise par le club de marche. Monique et Stéphane d'occupent de faire le nécessaire pour la reprise de cette association.
- L'association Diamond danse a prévu son assemblée générale le 18 octobre à 18 h. afin de relancer la danse pour les Petits et Grands à la Flamengrie. Stéphane et Jean assisteront à la réunion.
- Pour l'instant, le rallye de La Capelle est prévu en 2023. Nous n'avons toujours pas de date.

Un tour de table est fait:

Agnès a fait la réunion de la commission Nature/Environnement en vue de faire établir une charte sur les bonnes pratiques vis-à-vis de l'environnement.

Jean Noël a déjà une idée d'investissement 2023. La réfection des trottoirs au« Petit Bois ». A prévoir au BP 2023.

Il n'y a plus de question. La séance est levée à 21 h 30

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2022

DEPARTEMENT DE L'AISNE ARRONDISSEMENT DE VERVINS COMMUNE DE LA FLAMENGRIE 02260

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2022 A 20 H00 SALLE DES MARIAGES DE LA MAIRIE

Etaient à l'ordre du jour

Adoption du procès-verbal du 17 octobre 2022

Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'année précédente

Délibération sur les aides de fin d'année

Délibération sur le recrutement de saisonniers

Délibérations sur les demandes de subventions

TOUTES LES DELIBERATIONS ONT ETE ADOPTEES A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS



A VOS AGENDAS



Voeux du Maire le **vendredi 6 Janvier à 19h00**

La Flam'en Sport

Association de marche
Rejoignez-nous Samedi 14 Janvier 2023
A 9h30 parking de la salle des fêtes
Pour notre lère marche
Euro par marcheur ou adhésion annuelle 15 Euros





La Micro-Folie sera présente à la salle des fêtes du 4 au 15 avril

Fête municipale le 14 mai 2023





INFOS UTILES



COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Ramassage hebdomadaire, chaque Vendredi matin ENCOMBRANTS

A déposer à la déchetterie de LA CAPELLE

DECHETTERIES INTERCOMMUNALES DE LA THIERACHE DU CENTRE	VERVINS - SAINS-RICHAUMONT - LE NOUVION - LA CAPELLE	
	HORAIRES D'HIVER 1er NOVEMBRE AU 31 MARS	HORAIRES D'ETE Ter AVRIL AU 31 OCTOBRE
LUNDI	13 H 30 a 17 H	9 H à 12 H et 13 H 30 à 18 H
MARDI	9 H à 12 H et 13 H 30 à 17 H	9 H à 12 H et 13 H 30 à 18 H
MERCREDI	9 H à 12 H et 13 H 30 à 17 H	9 H à 12 H et 13 H 30 à 18 H
JEUDI	FERMETURE	
VENDREDI	9 H à 12 H et 13 H 30 à 17 H	9 H à 12 H et 13 H 30 à 18 H
SAMEDI	9 H à 12 H et 13 H 30 à 17 H	9 H à 12 H et 13 H 30 à 18 H
DIMANCHE	FERMETURE	
	FERMETURE DES DECHETTERIES LES JOURS FERIES	



Dans son engagement de développement durable et de réduction de son empreinte carbone, la commune vous propose de vous envoyer le bulletin municipal par mail, merci de prendre contact avec le secrétariat pour nous laisser vos coordonnées.

M'hésitez pas à nous transmettre vos idées, vos remarques, vos suggestions ...

Nous en tiendrons compte et essaierons de vous donner satisfaction.

Responsables d'Associations, transmettez-nous vos activités futures ou le compte-rendu de vos manifestations. Pensez-y dès maintenant. Tout cela paraîtra dans le prochain numéro.

Merci de votre participation.

Les photos du bulletin municipal proviennent de crédit photos : Correspondant presse, et particuliers Images/photos de Pixabay

Prochaine parution: Mai 2023

Rédaction, Conception et réalisation du bulletin : La Commission Communication (Agnès Rousseaux, Vanessa Delcour-Gaudry, Jean Fourdrignier, Jean-Charles Coupez et Stéphane Cuisset)